Introduction générale à l'étude du droit de l'Église

Nom de l'enseignant : Philippe TOXÉ

Positionnement: 1er semestre

Durée du cours : 12 séquences Nombre de crédits : 4

Évaluation travail personnel étudiant : environ 100 h

Coefficient : 1 Langue : français

Modalités / durée évaluation :

Examen à distance ou en présentiel. Les dates et les modalités seront précisées ultérieurement.

Objectifs et compétences à acquérir :

Apprendre les principes fondamentaux du droit canonique et les droits des fidèles. L'étudiant doit savoir utiliser le code de droit canonique, spécialement les 2 premiers livres, et interpréter un canon.

Pré-requis :

Une première initiation à la théologie.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral sous forme de séquences.

Questions intégrées aux séquences du cours (QROC).

Analyse de documents.

Contenus / plan du cours :

- 1. Introduction
- 2. Histoire du droit canonique
- 3. Théologie du droit canonique
- 4. Sources du droit canonique Normes générales
- 5. Interprétation du droit canonique
- 6. Les fidèles participants à la mission du Christ et de l'Église
- 7. Les devoirs des fidèles
- 8. Les droits des fidèles
- 9. La garantie des droits de la personne
- 10. Le statut des ministres ordonnés
- 11. Le statut des laïcs en charge d'une mission canonique
- 12. Les associations de fidèles

Bibliographie:

Jacques VERNAY, *Le droit dans l'Église catholique, Initiation au droit canonique*, (Pascal Thomas – Pratiques chrétiennes; 10), Paris, DDB, 1995, 157 p.

Patrick VALDRINI (dir.), Jean-Paul DURAND, Olivier ECHAPPÉ, Jacques VERNAY, *Droit canonique*, (Précis Dalloz), 2ème édition, Paris, Dalloz, 1999, p. 1-120.

Libero GEROSA, Le droit de l'Église, (AMATECA; 12), Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1998, p. 1-110.

La lecture de deux de ces trois ouvrages demande 20 heures.